

SOMMAIRE
Rencontre du 23 septembre 2003
POINTS PRINCIPAUX DU COMPTE RENDU

NOUVEAU MEMBRE DU CLIC : M. Jacques Desjarlais, directeur du Terminal de Montréal-Est, Ultramar Limitée.

ITEMS À L'ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'OBJECTIF ET DE L'ORDRE DU JOUR

Acceptés tels que présentés.

2. RÉVISION ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3 JUIN 2003

Le compte rendu est accepté tel que présenté.

3. POINTS D'INFORMATION

3.1 Nouvelles en bref

Cinq nouvelles sont présentées concernant les activités de Petro-Canada, des ajouts liés à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, le règlement fédéral pour la prévention des urgences environnementales, et un projet découlant des travaux du CMMI de l'Est PCPC : projet conjoint de protection civile.

3.2 Compte rendu des plaintes à la Ville de Montréal : juin à août

Un total de 19 plaintes attribuées aux établissements de l'AIEM (raffineries et usine de récupération de soufre : odeurs, fumée, poussières) ont été rapportées au mois de juin ; et 6 plaintes en juillet et août. Entre les mois de juin et d'août, cela totalise 25 plaintes (sur 268 pour le secteur de l'Est, soit 9,3 %). Certaines remarques et précisions ont été apportées sur des sujets connexes.

3.3 Informations des membres de l'AIEM : incidents, travaux et sujets d'intérêt

Plusieurs renseignements ont été présentés par les représentants de : Sulconam, raffinerie Shell, Interquisa Canada, raffinerie Petro-Canada, Noranda-CCR, Tuyaux Wolverine, Pétrochimie Coastal (et Ultramar), et l'AIEM. Le point d'information relatif à une fuite de produit d'un réservoir situé au port de Montréal a suscité différentes réactions ainsi que plusieurs questions et commentaires. Compte tenu de l'intérêt, une présentation des étapes de gestion environnementale de cet incident sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre. Par ailleurs, L. Masquer parle du site Internet de l'AIEM.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES

4.1. Commentaires sur des documents déposés le 12 février : réglementation de la CMM (Communauté métropolitaine de Montréal) : dépôt d'un document

M. P. Frattolillo a rappelé la position de l'AIEM, reflétée dans les propositions finales du Sommet de Montréal en 2002 : c'est-à-dire que la réglementation future « s'inspire de la réglementation actuelle sur l'île de Montréal ». Des membres du comité ont exprimé quelques commentaires à propos du processus de révision de la réglementation.

4.2. Visite de la cour de triage Taschereau : proposition du CN

Après discussion, les membres conviennent de reporter cette visite au printemps prochain.

4.3. Comité de suivi - étude sur la santé respiratoire : suivi du dossier

M. Marcel Désilets résume les démarches qu'il a effectuées et dépose la liste des membres du comité à ce jour.

4.4. Fonds de l'environnement : bilan du 1^{er} tournoi de golf

M. P. Frattolillo mentionne que 112 personnes (de divers milieux) ont participé. L'AIEM a reçu plusieurs commentaires positifs et a amassé une somme de 7 000. \$ qu'elle verse au Fonds de l'environnement. L'événement sera répété en 2004.

5. VARIA

5.1. Dépôt de documents à titre d'information

5.2. Visite à la Station d'épuration des eaux usées : faire la liste des personnes...

La liste (une dizaine de personnes intéressées) a été transmise à Madame Décarie qui assurera la coordination avec la Station.

5.3. Forum (à venir) sur les comités de suivi

M. Bruce Walker informe que ce forum aura lieu le 31 octobre et qu'il fera une présentation. Le programme est déposé.

5.4. Sommaire sur les émissions atmosphériques 1998-2002

M. P. Frattolillo souligne que ce document sera déposé à la prochaine rencontre, en raison de certaines vérifications à faire auprès de la Ville de Montréal et des membres à propos des formulaires de données.

6. PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 25 novembre 2003, à 17 h 15, à la raffinerie Shell.